

undefined - samedi 7 janvier 2023

France-Monde

SERVICES

Un facteur à mi-temps ?

L.C.



Le courrier à J+1 ne représente plus que 1,5 % du contenu de la sacoche du facteur selon La Poste. Photo Sipa /Adil BENAYACHE

Pour faire face à la chute du courrier, La Poste va tester une réorganisation des tournées des facteurs dès mars. Une des expérimentations prévoit une distribution alternée un jour sur deux sauf pour les courriers urgents. Plusieurs syndicats s'alarment mais la direction rassure.

La Poste expérimentera à partir de mars 2023 une réorganisation des tournées de distribution du courrier dans 68 plateformes en ville et dans des zones rurales. Plusieurs syndicats s'inquiètent car une des nouvelles organisations testées va créer une distribution alternée un jour sur deux.

« Concrètement, un facteur ne sera plus titulaire d'une seule tournée de 800 boîtes aux lettres environ mais de deux. Il distribuera une tournée A le lundi et une tournée B le mardi. Un jour sur deux, les usagers ne verront pas de facteur, sauf pour un courrier urgent (recommandés, presse, colis et e-lettre rouge) qui sera distribué par un autre facteur sur une vaste zone couvrant six tournées », explique Ludovic Jeanneau secrétaire départemental Sud PTT dans les Pyrénées-Orientales, où une expérimentation aura lieu au Canet-en-Roussillon. La direction de La Poste affirme que rien n'est décidé. « C'est un exemple parmi d'autres. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui si ce modèle de distribution sera expérimenté ou non dans l'un des 68 sites », assure Philippe Dorge, directeur général adjoint en charge de la branche services-courrier-colis. « Cette expérimentation ne remet pas en cause le passage du facteur six jours sur sept. Ce serait même contraire à notre stratégie », ajoute Philippe Dorge.

• « **Le rôle social du facteur en danger** »

Le 16 décembre, la direction a signé un accord majoritaire avec quatre syndicats fixant la méthode pour les futures réorganisations locales des tournées. Elles respecteront dans tous les cas la distribution six jours sur sept inscrite dans la loi puisque cet engagement existe toujours pour les plis urgents. Force ouvrière (FO) n'a pas signé l'accord et refuse l'expérimentation prévue. « C'est une entaille au service public, notamment en zone rurale. Avec ce type d'organisation et la fin du timbre rouge sous sa forme physique, certaines zones ne verront plus

de facteur plusieurs jours de suite. Son rôle social est en danger », proteste Jean-Philippe Lacout, responsable national de la branche courrier-colis à FO Com. Sud-PTT s'inquiète aussi pour l'emploi. « À terme, 20 000 emplois risquent d'être supprimés d'ici fin 2024 », s'alarme Ludovic Jeanneau. La Poste emploie actuellement près de 63 000 facteurs, dont 3 200 recrutés en 2022 en CDI.